RÉSUMÉ

Plan d'action annuel 2023 en faveur de la République de Guinée à financer sur le budget général de l'Union européenne

1. IDENTIFICATION

Ligne budgétaire	BGUE-B2023-14.020120-C1-INTPA
Coût total	59,585 millions d'EUR (contribution de l'UE)
Acte de base	Regulation (EU) N° 2021/947 of the European Parliament and of the Council of 9 June 2021 establishing the Neighbourhood, Development and International Cooperation Instrument – Global Europe. Programme indicatif pluriannuel national 2021-2027 pour la République de Guinée

2. CONTEXTE NATIONAL

La Guinée demeure un pays fragile, souffrant d'une pauvreté généralisée. Au niveau politique, le pays est polarisé avec une montée des tensions ethniques, politiques et sociales. La crise politique que traverse le pays depuis les élections de 2020, ponctuée le 5 septembre 2021 par un coup d'État ayant déposé le Président Alpha Condé, illustre ces fragilités. Aussi la période de transition actuelle est déterminante pour l'avenir du pays. Les autorités de transition affichent la volonté de rééquilibrer leurs relations partenariales au profit des pays occidentaux, au premier rang desquels l'Union européenne (UE). L'UE et ses États membres sont conscients de ces nouvelles opportunités pour l'Europe, mais la vigilance demeure dans cet État en transition.

En dépit de ses richesses et de la croissance économique depuis 2015, la majorité de la population reste confrontée à des conditions de vie difficiles (aggravées avec la pandémie Covid). La gouvernance et la prestation de services sociaux restent défaillantes. La lente amélioration du niveau de vie et le manque d'opportunités économiques nourrissent les mouvements migratoires.

Les inégalités de genre persistent, notamment du fait d'une idéologie patriarcale et de pressions intrafamiliales, de la persistance des pratiques traditionnelles néfastes (mutilation génitale féminine et mariage d'enfants), du poids de l'analphabétisme élevé, des conditions socio-économiques précaires, du faible accès aux services de santé sexuelle et reproductive adéquats, des obstacles pour l'accès des femmes à la justice, etc. Face à cette situation, la mise en œuvre du GAP III est l'une des priorités pour la coopération européenne.

Le respect des droits humains (y compris les droits fondamentaux des travailleurs) reste problématique dans le pays ; c'est l'ensemble des aspects démocratiques et du fonctionnement de la gouvernance qui sont très faibles, d'où l'importance de la stratégie de mise en œuvre du Plan d'Action européen pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, définie par l'UE et ses États membres qui doit servir de fil conducteur à toute intervention dans le pays.

Néanmoins, malgré ses fragilités, la Guinée reste un pays à fort potentiel. Considéré comme le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest, le pays est doté d'un potentiel économique exceptionnel de par son agriculture et ses minerais (premières réserves au monde de bauxite, réserves de fer, d'or et de diamants). Ce secteur minier en plein essor a tiré la croissance économique en 2021

à 4,2 %. Mais cette croissance semble « invisible » et n'a eu qu'un effet limité sur l'emploi et les recettes fiscales. Le secteur minier, qui représente 25% du PIB et presque 100% des exportations, ne pourvoit que 6% des emplois et cause d'importantes externalités négatives inhérentes à cette filière. L'économie "non minière" est peu diversifiée ; elle est incapable d'offrir des emplois aux milliers de jeunes qui arrivent annuellement sur le marché de travail.

En ce qui concerne l'environnement, le pays est caractérisé par une dégradation continue des ressources naturelles et de la biodiversité. Le changement climatique menace de saliniser les zones agricoles et de modifier la fréquence et la répartition des précipitations, ce qui réduirait le potentiel hydroélectrique et provoquerait une perturbation du calendrier agricole, principal secteur économique et actuel bassin d'emplois du pays.

L'UE et la République de Guinée entretiennent des relations dans les domaines politique, commercial et de coopération au développement. Longtemps encadrée par l'Accord de Cotonou, cette coopération connaît une transformation profonde, traduite dans les actions par un changement d'approche. Cette nouvelle forme de coopération, qui prend appui sur les acquis antérieurs, est fortement basée sur des résultats et des nouveaux enjeux comme l'égalité de genre, la gestion de la migration, l'amélioration du climat des affaires et la création d'emplois, la protection du capital naturel, la situation socio-politique, etc.

3. RESUME DU PLAN D'ACTION ANNUEL

À un moment charnière dans l'histoire de la Guinée, il est décisif d'accompagner le processus de transition vers une démocratie solide et un État de droit, un État stable, en promouvant les intérêts et les priorités de l'UE. C'est l'objectif de ce plan d'Action Annuel (PAA) 2023, qui aura pour stratégie de renforcer la stabilité du pays en créant de nouvelles opportunités économiques qui permettront une croissance durable et inclusive, avec des emplois décents et le respect des valeurs fondamentales et des principes communs à l'UE et ses États membres. Dans ce PAA 2023, l'UE vise l'accélération de la transition verte en développant le potentiel en énergies renouvelables, en contribuant à la préservation de l'environnement et de la biodiversité, et en veillant au renforcement du capital humain (formation professionnelle). Ces actions s'ancrent dans la TEI "**Économie verte et bleue**" de la Guinée. Ce PAA vise donc en particulier deux des trois domaines prioritaires de la coopération de l'UE avec la Guinée ; *transition et économie verte* ainsi que *développement humain.*

Le PAA 2023 pour la Guinée est composé de trois actions :

- **Action 1 : Programme « NaturaGuinée – préservation des espaces et espèces phares » - € 15 millions**

L'objectif général (impact) de cette action est l'amélioration de la résilience des écosystèmes, espèces phares et populations rurales de la Guinée, notamment dans les paysages incluant le Parc National Badiar, Penselli-Soyah-Sabouya et les mangroves de Konkouré.

Les objectifs spécifiques (effets attendus) de cette action sont : (i) les conditions de vie des populations riveraines (notamment des femmes) et l'état de conservation et de protection de la biodiversité des trois paysages phares paysages incluant le Parc National Badiar, Penselli-Soyah-Sabouya et les mangroves de Konkouré sont améliorés, (ii) l'état de conservation et les capacités de survie des populations d'espèces phares de Guinée sont améliorés.

Cette action vise la préservation de l'environnement ; elle est choisie en raison de son potentiel de transformation pour le pays dans la gestion durable et équitable des ressources naturelles,

actuellement mises sous pression par une exploitation agricole inefficace, l'impact du changement climatique et la pression démographique. L'action vise à réduire la déforestation et le déclin de la biodiversité. Elle contribue à la mise en œuvre de la TEI nationale "Économie verte et bleue".

L'action contribuera principalement à l'ODD 15 (vie terrestre). Elle participera également à l'ODD 2 (lutte contre la faim), 5 (égalité entre les sexes), 8 (accès à des emplois décents), 10 (réduction des inégalités) et 13 (lutte contre le changement climatique).

- **Action 2 : « Programme d'appui à l'insertion et à l'emploi décent par la Formation professionnelle- PAIED/FP » - € 24 millions**

L'objectif général (impact) de cette action est d'améliorer l'accès des jeunes femmes et hommes à des emplois décents.

Les objectifs spécifiques (effets attendus) de cette action sont : (i) améliorer la qualité de la formation professionnelle avec une attention spéciale au genre ; (ii) améliorer la participation du secteur privé et des autorités locales dans les mécanismes d'insertion professionnelle.

Cette action vise à soutenir le développement humain et les efforts du pays dans l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle pour permettre à la jeunesse de renforcer ses compétences professionnelles et d'améliorer son employabilité. En permettant une meilleure adéquation entre formation et emploi, l'action devrait accroître la participation sociale et économique de la jeunesse au développement du pays.

En tant qu'initiative conjointe avec l'AFD et la GIZ, ce projet constitue un bon exemple de la collaboration au niveau Team Europe et participera à la mise en œuvre de la TEI "Économie verte et bleue", dans l'atteinte de son objectif général, « contribuer à la cohérence entre la formation professionnelle et la demande du marché de travail, en favorisant l'accès des femmes et des jeunes à des emplois décents ». L'action s'inscrit dans la priorité "Éducation et recherche" de la Stratégie Global Gateway.

L'action adresse principalement l'ODD 4 (éducation de qualité). Elle participera également à l'ODD 5 (égalité entre les sexes), l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), et l'ODD 10 (inégalités réduites).

- **Action 3 : « Projet de ligne de transmission Haute Tension et Électrification rurale en Guinée entre Manéah et Linsan » : € 20.585 millions**

L'objectif général (impact) de cette action est d'améliorer l'accès à l'énergie durable dans les zones urbaines et rurales ainsi que la qualité et l'efficience du service.

Les objectifs spécifiques (effets attendus) de cette action sont (i) l'amélioration de l'approvisionnement du Grand-Conakry en énergie fiable à basse émission de gaz à effet de serre et à faible impact sur la biodiversité et (ii) l'amélioration de l'approvisionnement des localités rurales autour de la ligne Haute Tension en énergie électrique fiable à basse émission de gaz à effet de serre.

Ce projet a pour objectif la construction d'une ligne électrique haute tension (225 kV) d'environ 146 km pour fiabiliser l'approvisionnement des postes de Linsan et de Manéah à travers l'énergie produite par le complexe hydroélectrique de Kaléta-Souapiti. Cette action constitue un élément structurant du futur réseau électrique et permettra de promouvoir le développement économique à la fois local et régional puisque le pays sera mieux inséré dans le marché régional

des échanges électriques. Cette action contribue également à la mise en œuvre de la TEI nationale "Économie verte et bleue".

L'action adresse principalement l'ODD 7 (énergie propre et à un cout abordable). Elle participera également à l'ODD 5 (égalité entre les sexes), l'ODD 10 (réduction des inégalités) et l'ODD 13 (changements climatiques). L'action s'inscrit dans la priorité "Climat et énergie" de la Stratégie Global Gateway.

La démarche de ce Programme d'Action Annuel prend en compte des dynamiques transversales essentielles en **alignement avec les stratégies et plans d'action de l'UE** : le genre[1] ; les droits humains et l'approche basée sur les droits[2]; les priorités du *Green Deal* alias changement climatique et environnement[3], mais aussi la gestion multidimensionnelle de la migration et des déplacements forcés[4]. Ce programme s'inscrit dans l'esprit du consensus européen pour le développement[5] et dans celui de la stratégie UE-Afrique[6].

4. COMMUNICATION ET VISIBILITE

Des activités de communication stratégiques, y compris des campagnes à grande échelle, seront mises en œuvre pour accroître de manière mesurable la sensibilisation, la compréhension et le soutien du public au partenariat de l'UE avec le pays, notamment en promouvant la Stratégie Global Gateway ainsi que l'approche et les initiatives de l'Équipe Europe. Des activités de diplomatie publique conçues pour favoriser, maintenir, renforcer et relier les réseaux et les communautés seront mises en œuvre. Les activités de communication stratégique et de diplomatie publique promouvront les valeurs, les intérêts, les politiques et l'impact de l'UE dans le pays. Toutes les activités de communication stratégique et de diplomatie publique seront basées sur un plan stratégique élaboré au niveau de la Délégation.

5. COUT ET FINANCEMENT

Action 1 : Programme NaturaGuinée – préservation des espaces et espèces phares	15 000 000 EUR
Action 2 : Programme d'appui à l'insertion et à l'emploi décent par la Formation professionnelle- PAIED/FP	24 000 000 EUR
Action 3 : Projet de ligne de transmission Haute Tension et Électrification rurale en Guinée entre Manéah et Linsan	20 585 000 EUR
Contribution totale de l'UE à la mesure	**59 585 000 EUR**

Le comité est invité à rendre son avis sur le plan d'action annuel 2023 en faveur de la République de Guinée en annexe.

1 Plan d'action sur l'égalité des sexes, GAP III, JOIN(2020)17, 25/11/2020
[2] Plan d'Action de l'UE sur les Droits Humains et la Démocratie 2020-2024
[3] La contribution déterminée au niveau national du Sénégal (3e communication à l'UNFCCC) dans le cadre de l'Accord de Paris, mais aussi le Pacte Vert pour l'Europe, qui inclut notamment la stratégie « De la ferme à la table » (*Farm to Fork strategy*).
4 Un nouveau pacte sur la migration et l'asile, COM/2020/609, 29/09/2020.
[5] The New European Consensus on Development, 02/06/2017
[6] Towards a comprehensive Strategy with Africa, 09/03/2020